

ACTION INTERMITTENCE - Fond d'encouragement à l'emploi des personnes salariées intermittentes genevoises (FEEIG)

2026 - Objectifs du FEEIG (Suisse, Genève)

CRITÈRES	DESCRIPTION
Buts du soutien	Encouragement à l'emploi et réduction des périodes de chômage des personnes salariées intermittentes dans le domaine de la culture.
Règlement d'application	Le Fonds octroie un soutien aux employeuses qui engagent une personne du domaine des arts et de la culture avec un contrat à durée déterminée. Cette personne doit être au bénéfice de l'assurance-chômage.
Public cible	Employeuses suisses et personnes intermittentes domiciliées à Genève engagées avec des CDD et au bénéfice de l'assurance-chômage.
Critères d'éligibilité	<ul style="list-style-type: none">- Respect du cadre salarial par l'employeuse qui doit offrir une rétribution conforme aux recommandations des syndicats et organisations professionnelles.- Le contrat doit prévoir un minimum de CHF 5'000.- par mois (+ vacances à 8,33% ou 10,64%), le versement des cotisations sociales obligatoires ainsi qu'une prévoyance professionnelle dès le 1^{er} franc. Le contrat doit être d'un mois minimum à 100%.- Les personnes doivent être salariées dans le domaine de la culture.- Chaque employeuse a droit au maximum à cinq soutiens du FEEIG par année et chaque personne employée a droit à six mois dans un délai-cadre de deux ans.- Le soutien n'excède pas deux mois consécutifs.
Effets et utilité	<ul style="list-style-type: none">- Soutien incitatif, informations auprès des professionnel·les et cadre salarial à respecter.- Lutte contre la précarité des acteurices culturel·les- Professionnalisation et informations quant aux devoirs des employeuses.
Remarques	- Les contrats soutenus par le FEEIG doivent garantir une couverture de prévoyance professionnelle (LPP) dès le 1 ^{er} franc afin d'être cohérent avec les normes en vigueur pour tout organisme subventionné dans le Canton de Genève selon la RLPPCA. Étant entendu qu'Action Intermittence est soutenue par la Ville et le Canton de Genève.

Source : Interface (2023)